



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNÉE 2022

RAPPEL DES PRINCIPES DE L'ASSOCIATION :

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France sont une association de scoutisme laïque œuvrant pour l'éducation de la jeunesse au travers des valeurs suivantes :

- *Laïcité,*
- *Coéducation,*
- *Démocratie,*
- *Solidarité,*
- *Ecocitoyenneté.*

La mise en œuvre des projets d'activités réalisés au cours de l'année pour les enfants et jeunes s'est inscrite dans le cadre du projet pédagogique établi en harmonie avec les finalités précédemment décrites.

LE PUBLIC CONCERNE :

L'association s'adresse en priorité aux enfants et jeunes. Les projets sont mis en place pour eux ainsi que les moyens pour y parvenir. Ils participent aux activités en qualité de « **membres actifs** ». La cotisation est versée en début d'année. Elle permet de participer à toutes les activités de l'association, comprend les frais de fonctionnement au plan national ainsi que les assurances (responsabilité civile, défense, indemnisation des dommages corporels, dommages aux biens des participants, secours protection juridique et assistance). La période de référence de l'adhésion va du 1^{er} septembre au 31 août.

L'association accueille également des adultes qui adhèrent en qualité de « **membres actifs responsables bénévoles** ». Ce sont les personnes qui organisent et animent les activités, veillent à l'atteinte des objectifs éducatifs de l'association et assurent la gestion ou le suivi du fonctionnement du groupe tout au long de l'année.

LES ACTIVITES :

Pour l'année scolaire 2022/2023, nous avons eu un déficit d'encadrement, ce qui a conduit l'équipe de gestion et d'animation à ne pas accueillir d'enfants de moins de 8 ans, tant pour les activités d'année que pour le camp d'été.

Les participants aux activités représentaient cette année : 20 louveteaux (8 à 11 ans), 23 éclaireurs (11 à 15 ans) et 8 aînés (15-17 ans), encadrés par 3 animateurs et 2 dirigeants. D'autres adultes faisaient partie de l'équipe de groupe, prenant en charge d'autres missions. Au total, le nombre de cartes prises s'est élevé à 64, soit une augmentation de 17 par rapport à 2022. Cette augmentation

est due à la mise en place du séjour d'été qui a pu accueillir de nouveaux participants. C'est cependant la troisième année consécutive que nous sommes confrontés à un manque d'encadrement dont plusieurs causes ont pu être identifiées : nos jeunes quittent la région après le BAC pour étudier dans des filières spécialisées non offertes sur la métropole dijonnaise, la situation sanitaire due au Covid 19 se fait encore sentir et nous avons beaucoup de mal à recruter des personnes bénévoles qui s'inscrivent dans la durée.

Les activités des dimanches se sont déroulées de septembre à juillet dans les environs de Talant (Parc naturel de la Combe aux Fées, Peute Combe, collines près du lac Kir, combes près de Plombières et de Daix). Par mauvais temps, les activités ont été recentrées sur les locaux de la Combe Valton. Elles ont été construites en lien avec nos projets et nos objectifs pédagogiques : « Développer la connaissance du scoutisme et de l'association », « Permettre aux enfants et jeunes d'être acteurs de leurs activités et de leurs projets » et « participer à la vie de la commune ».

Plusieurs week-ends sous tentes ont été organisés à Bèze. Ces week-ends ont été l'occasion de permettre aux enfants d'apprendre à camper, de découvrir ou de se perfectionner dans différentes techniques de scoutisme. Un week-end d'hiver a également été organisé à Arcenant sur le thème de la Corée-du-Sud, ainsi qu'un autre au printemps. Une sortie neige au chalet du Planet, situé à proximité des Rousses dans le Haut-Jura, a eu lieu en février.

Les éclaireurs ont participé à **la vie de la commune** en s'investissant au salon de l'animation et lors de la « Grande fête » où ils ont tenu un stand de jeux fabriqués par les enfants. Comme chaque année, le groupe a apporté son soutien à l'AFM Téléthon en vendant des produits fabriqués par les familles d'éclaireurs dans le centre commercial du Belvédère.

En tant qu'association complémentaire de **l'éducation nationale**, le groupe présente ses actions auprès de l'académie de Bourgogne-Franche-Comté. L'équipe de responsables a contribué à la création d'un répertoire d'activités par le biais de la rédaction de « fiches action » diffusées au rectorat. Un entretien annuel a lieu au mois de juin avec les inspecteurs d'académie en charge des associations complémentaires de l'Éducation nationale.

Un dossier a été monté pour obtenir le label « Colos apprenantes » comme les années précédentes. Ce dossier a été validé par l'administration mais sans financement. Les familles pouvant bénéficier des colos apprenantes ont déposé leur demande auprès de la JPA. C'est cette dernière qui nous versera les montants attendus lorsqu'elle recevra les financements de l'Etat (5146 €).

Par ailleurs, la CAF a validé une nouvelle convention de prestation de service ordinaire. Le montant de la prestation est assez faible car seules sont financées les activités de week-ends avec hébergement. Les activités des dimanches, gratuites pour les familles, ne font pas l'objet d'aides.

Un grand camp d'été a été organisé du 10 au 24 juillet au centre international des EEDF, à Bécours, dans l'Aveyron. Il faisait suite à une choix des participants de réaliser un camp de groupe sur un site national de l'association, en proximité d'autres groupes et avec des activités originales. Il a fallu mettre en place une équipe nouvelle pour l'animation de ce séjour, ce qui s'est fait difficilement et tardivement, 3 jeunes stagiaires ont été recrutés parmi des demandes externes et le site jeveuxaider.gouv.fr. L'équipe était donc composée d'un directeur, une intendante, 1 titulaire BAFA et 3 stagiaires BAFA. Les objectifs de ce séjour étaient d'assurer la pérennité du groupe au-delà du séjour, apprendre à camper et vivre en équipes, favoriser l'épanouissement des enfants par les échanges, la coopération et le respect, développer la capacité des jeunes à vivre dans la nature et à respecter leur environnement. Le projet d'éducation était basé sur une auto-éducation collective. L'ensemble des participants a participé à l'élaboration des repas, à la mise de table, la vaisselle, le nettoyage du lieu de camp et aux divers autres services de la vie collective. Les jeunes de plus de 11 ans ont participé à une « exploration », sortie en autonomie de 2 jours hors du camp, à la découverte des paysages environnants. Ils ont ainsi pu développer leur capacité à coopérer, mais

ils ont également gagné en autonomie en apprenant à faire des menus équilibrés, à faire les achats dans les magasins, à s'exprimer en rencontrant les élus ou habitants pour trouver des lieux d'hébergements.

Des grands jeux, jeux en forêt, veillées, excursions et randonnées ont également été organisés. Nous pouvons citer la visite de la cité des insectes, Micropolis et de la cité de pierres, Montpellier-le-Vieux. Des activités ont aussi été proposées par l'équipe d'animation de Bécours : micro-fusées, tour à bois, jeu découverte du hameau, grand jeu inter-groupes.

Le bilan du séjour s'est avéré très positif et les jeunes demandent de prévoir le même type d'organisation pour l'année 2024.

Une équipe de 7 jeunes de 15 à 18 ans a participé au **Jamborée Mondial du Scoutisme** en Corée-du-Sud du 31 juillet au 22 août. Pour faciliter l'organisation locale, un jumelage a été réalisé avec les EEDF du groupe de Troyes qui disposaient d'une équipe encadrante plus conséquente. Les jeunes ont mis en place des actions de financement depuis l'année dernière et tout au long de cette année pour atténuer le coût du voyage qui s'est élevé à 2800 € par personne, 1000 € ayant pu être auto-financés.

LES RESPONSABLES :

L'équipe pédagogique.

La tâche des animateurs est prenante et complexe, ce qui peut expliquer partiellement les difficultés que nous rencontrons pour recruter des animateurs bénévoles. Les animateurs sont appelés « responsables » dans le cadre de l'association, ils ont pour rôle de préparer et mettre au point les projets d'activités en dehors des horaires d'accueil des enfants. La préparation de ces activités se fait au cours de réunions d'animateurs, par moyens dématérialisés ou réunions physiques au local. Depuis la crise sanitaire, les réunions se font essentiellement de manière dématérialisée, visios ou réseaux sociaux. A ce travail, il faut ajouter le temps nécessaire à l'administration et la gestion : création et diffusion des circulaires, comptabilité, achats de matériel éducatif ainsi que l'entretien courant des locaux et du matériel, l'intendance pour les activités nécessitant la fourniture de repas, les contacts avec les autres associations ou avec d'autres interlocuteurs dans le cadre de projets particuliers. Chaque année, la gestion du local et son entretien occupent une part importante dans l'engagement de nos bénévoles, afin de répondre aux obligations et protocoles sanitaires.

Les animateurs doivent se former pour pouvoir proposer des activités de qualité et adaptées à l'âge de chaque enfant ou jeune. La législation régissant les centres d'accueil de scoutisme impose des quotas d'animateurs formés, en cours de formation et non formés, ces derniers ne devant pas dépasser un pourcentage de 20% de l'effectif encadrant. Il faut organiser les activités pour permettre à ces jeunes d'accéder à l'animation tout en respectant ces contraintes. Des stages leur sont proposés aux cours de certains week-ends et pendant les petites vacances (dans le cadre de la législation du scoutisme ainsi que du BAFA ou du BAFD). Depuis le début de la crise sanitaire, une importante réduction du nombre de stagiaires BAFA est relevée et freine le recrutement, malgré la réalisation de diverses campagnes de communication. Les stagiaires BAFA ayant réalisé leurs stages pratiques sur notre camp d'été partent pour leurs études loin de la région (Toulouse) et ne peuvent donc pas participer à l'animation des activités d'année. Ils pensent cependant pouvoir rejoindre l'équipe d'animation du prochain camp. Par ailleurs, des formations complémentaires sont régulièrement proposées en interne par l'échelon régional.

Comme indiqué précédemment, l'éloignement géographique de la plupart des responsables, que ce soit pour leurs études ou pour l'entrée dans la vie active, freine la poursuite de leur engagement au sein de l'association. Le nombre d'animateurs engagé dans l'association diminue ainsi chaque année et a atteint un seuil difficilement tenable. Les campagnes de recrutement menées n'ont pas permis d'améliorer la situation. Notre Structure Locale d'Activités comporte une équipe de direction

EEDF TALANT – Groupe Charles Granvigne - Combe Valton - 21240 TALANT - Tél. : 03 80 55 34 83

Internet : www.eedftalant.fr ; E-mail : granvigne@eedftalant.fr

très engagée mais également affectée par les difficultés mentionnées précédemment. Nous sommes conscients que l'avenir du groupe dépend du recrutement de nouvelles personnes tant pour l'animation et la direction que pour la gestion du groupe. Les parents sont étroitement associés aux problématiques et invités à s'investir pour permettre à leurs enfants de vivre pleinement le scoutisme laïque.

Ainsi, notre structure locale d'activités comptait pour l'année scolaire 2022-2023 :

- 1 titulaire BAFD et DSF (Directeur Scoutisme Français),
- 2 personnes diplômées équivalent BAFD,
- 3 titulaires BAFA, 2 pour les activités d'année, 1 pour le camp d'été,
- 3 stagiaires BAFA.

Aucune rémunération de quelque nature que ce soit n'est versée aux responsables en contrepartie de leur participation. Cet engagement bénévole permet de proposer des activités pour un coût faible pour les familles. La valorisation du bénévolat représente une somme de 21380,82 €.

Les autres adultes participant à la vie du groupe.

Des parents et des personnes intéressées par les objectifs éducatifs et les valeurs de l'association sont régulièrement présents et aident le groupe lors de manifestations telles que le salon de l'animation, la « Grande fête » ou encore le Téléthon. Ils participent aussi à la communication, à la gestion, à l'entretien et la valorisation des locaux de la Combe Valton et du terrain d'aventure de Bèze au travers de journées de travaux ou encore à la maintenance en parfait état du matériel. Leur implication permet aux activités de se dérouler dans de bonnes conditions et d'atteindre les objectifs fixés dans le projet pédagogique.

LE BUDGET :

Le budget géré par le groupe découle des besoins spécifiques aux associations de scoutisme qui doivent à la fois financer les activités, gérer les locaux, aider les responsables à se former et organiser des séjours en totale autonomie, ce qui suppose un important matériel d'administration, de camping, de cuisine et d'activités. Permettre aux participants de sortir du milieu urbain implique aussi la participation à la gestion d'investissements en copropriété avec d'autres groupes (centre d'hébergement d'Arcenant, chalet de montagne du Planet près des Rousses).

La fragilité et l'usure du matériel nécessitent la présence d'un fonds de roulement devant permettre le remplacement immédiat de matériel amorti encore utilisé qui pourrait être détérioré (tentes d'activités ou de couchage, par exemple), comme ce fut le cas lors de tempêtes, d'actes de vandalisme ou autres faits inattendus. Les dispositifs d'aides aux familles nécessitent des avances importantes de la part du groupe, les paiements se faisant toujours deux à trois mois après les séjours d'été : colos apprenantes, aides aux temps libres, bourses diverses.

L'investissement de parents au sein de l'équipe de groupe a permis de prendre en charge de façon efficace la gestion du matériel et les tentes ont ainsi été conservées en bon état pour un coût modique.

Le groupe participe aux frais de formation des responsables qui s'engagent à participer aux activités et aux camps, en fonction de leur investissement réel.

Les amortissements restent assez bas du fait de l'amortissement achevé de plusieurs gros matériels qui n'ont pas été renouvelés compte-tenu de leur état encore très satisfaisant, ceci est rendu possible par le respect du matériel par les participants et de l'entretien strict mis en œuvre par les

responsables du matériel. Néanmoins, l'évolution des normes et des obligations nous conduit régulièrement à devoir investir dans de nouveaux matériels.

La subvention reçue provient de la ville de Talant : subvention de fonctionnement : 4000,00 €.

L'association a également reçu le label « colos apprenantes » pour ses séjours organisés en 2020, 2021 et 2022. Pour 2022, c'est un montant de 6000 € qui a été accordé et versé en fin d'année.

Un dossier a également été déposé dans le cadre du fonds d'aide à la vie associative. Il a permis d'obtenir 2000 € pour financer en partie le camp d'été en Bretagne.

L'exercice se solde par un excédent dû au financement sur deux années du projet Jamborée Mondial du Scoutisme en Corée-du-Sud. Il correspond à environ 400 € par jeune inscrit sur cette grande manifestation mondiale, soit 3000 €.

Les cotisations : les cotisations sont dues en fonction d'un barème basé sur le quotient familial. Elles sont défiscalisées et permettent aux familles de recevoir un reçu fiscal. Depuis la rentrée 2022, les anciens adhérents peuvent renouveler leur adhésion en ligne directement auprès du siège national des EEDF. Les montants ainsi versés n'apparaissent donc pas dans la comptabilité du groupe local. Une quinzaine d'adhérents ont opté pour ce nouveau dispositif en 2022.

Il est à noter que l'exercice comptable correspond à l'année civile à la suite d'une décision prise par l'Assemblée Générale de l'Association bien que les activités soient organisées en année scolaire.

LES LOCAUX :

Les locaux sont situés dans un terrain accidenté très apprécié des enfants en raison des possibilités d'activités originales qu'il permet. La présence de végétation permet aux enfants de construire des cabanes et le terrain nous a permis de réaliser des plantations ou des installations comme des hôtels à insectes ou des nichoirs à oiseaux. Les salles permettent de se replier en cas de pluie pour faire des activités d'intérieur.

Les locaux ont besoin de rénovation côté peintures et sols il est prévu d'entrer en contact avec les services de la mairie pour voir le problème, les participants, responsables ou parents étant prêts à s'investir pour améliorer l'ensemble.

Une source traverse notre terrain et son débit reste régulier en hiver et par fortes pluies. Les parents et responsables sont intervenus pour améliorer l'écoulement de la source hors des locaux et des travaux sont à prévoir pour la canaliser au mieux.

L'AVENIR :

Les demandes d'inscriptions à chaque rentrée sont très importantes sans autre action de promotion que la participation au salon de l'animation, ce qui démontre l'adhésion du public aux valeurs défendues par l'association et le besoin d'une association de scoutisme laïque.

Cependant, le manque d'encadrement récurrent depuis quelques années est un frein important pour la réalisation des activités. Une nouvelle organisation est recherchée afin de proposer des activités adaptées à chaque âge en prenant en compte le manque de responsables d'animation. Cette nouvelle organisation risque d'entraîner une diminution de la fréquence des activités par tranche d'âge. L'engagement des parents au sein de l'association est primordial afin d'alléger la charge de travail des responsables d'animation. Il est essentiel de former rapidement des bénévoles à la fois aux fonctions d'animation, à la méthode scout et aux fonctions de direction.

Talant, le 2 septembre 2023

Denis BEUCHOT, directeur des activités 2022/2023.

Adeline RUHLMANN, responsable de la structure locale d'activités de Talant.